

## Sommaire

Le SE-Unsa vous a préparé un document unique  
avec les documents proposés par le ministère.  
Des liens ont été insérés sur "Fiche X.X" ainsi que sur  
"Sommaire" en haut de chaque page.

|                  |   |      |
|------------------|---|------|
| <b>Fiche 1.1</b> | Actions école                           | p.02 |
| <b>Fiche 1.2</b> | Organisation des locaux                 | p.03 |
| <b>Fiche 1.3</b> | Organisation pédagogique                | p.05 |
| <b>Fiche 1.4</b> | Accompagnement organisation pédagogique | p.09 |
| <b>Fiche 1.5</b> | Outils ressources                       | p.11 |
| <b>Fiche 1.5</b> | Annexe 1 : l'enseignement hybride       | p.14 |
| <b>Fiche 1.5</b> | Annexe 2 : ressources LUMNI             | p.18 |

## Fiche 1.1 - Écoles

**Quelles sont les principales actions à mettre en œuvre au moment de l'activation du protocole et de la mise en application d'une organisation adaptée ?**

### 1. Information interne et externe

- Informer l'ensemble de l'équipe de circonscription et les partenaires (mairie, transports scolaires, péri-scolaire) des modalités de fonctionnement
- Informer les parents
- Concertation au niveau des instances de l'école (conseil d'école).

### 2. Volet RH

- Identifier les personnels indisponibles
- Identifier les personnels qui, en application de la doctrine sanitaire, seront dispensés d'une prise en charge en présentiel des élèves dans les classes et mobilisés pour des enseignements à distance
- Faire un point de situation avec l'IEN (besoins de remplacements).

*Comment :*

- *Enquête "sondage" téléphonique pour un état des lieux humain : bilan des personnels en capacité d'assurer leur activité et des personnels à accompagner, bilan des familles concernées ;*
- *Le médecin de prévention évaluera la compatibilité de l'état de santé avec les conditions de travail locales et proposera les aménagements de poste éventuellement nécessaires.*

### 3. Sécurisation sanitaire et vérification du matériel

**Mise en œuvre du protocole sanitaire** à définir en lien avec la commune notamment en matière de nettoyage/désinfection, approvisionnement en consommables (savon liquide, papier essuie-mains, gel hydroalcoolique, masques pour les personnels, etc.) et aménagement des abords

### 4. Accompagnement et renforcement pédagogiques

- Vérification des coordonnées (téléphone, adresses mail) des parents
- Détection par les enseignants des élèves fragilisés et signalement pour une prise en charge rapide. Les personnels de santé et les RASED pourront être mobilisés. Les fragilités peuvent être de plusieurs ordres : du point de vue des apprentissages, en termes d'équipement numérique ou de connexion, en situation de fragilité sanitaire.
- Suivi précis de l'absentéisme au moment de la réouverture **dès le premier jour**
- Mobiliser les réseaux des académies (PSAD, FOQUALE...) pour renforcer le repérage des élèves

## Fiche 1.2 : Quelle organisation des locaux ? Quelles possibilités de recours à des locaux annexes ?

### A. Le lieu : organisation des locaux, mobilisation des différents espaces

En matière d'optimisation de l'utilisation des locaux, trois cercles concentriques peuvent être envisagés, en fonction des possibilités de chaque école, collège ou lycée.

#### I. Optimiser l'agencement des salles de classe

La brochure numérique « *Pour une mobilisation des espaces dans les murs et hors les murs* » présente, à titre indicatif, les principaux exemples d'agencement possible. Son objectif n'est en aucun cas de proposer des schémas répondant à l'ensemble des situations envisageables, mais bien de présenter une « gamme des possibles » non exhaustive.

#### II. Mobiliser les autres locaux des écoles, collèges et lycées

Les lieux d'enseignement à envisager ne doivent pas se limiter aux seules salles de classe banalisées ; peuvent être utilisés tous les locaux et espaces et particulièrement ceux susceptibles d'accueillir un groupe classe entier : préau, CDI, salle polyvalente, gymnase, salles disciplinaires, hall d'entrée et circulation large (sous réserve bien évidemment du respect des règles de sécurité), amphithéâtre, salle informatique, salle RASED,...

Une analyse des potentialités éventuelles d'un désencombrement des locaux et des espaces scolaires peut constituer un levier complémentaire : gain de m<sup>2</sup>, facilitation des déplacements, usage du mobilier à des fins de séparation ou de signalétique. Ces actions de désencombrement doivent toutefois nécessairement être conduites dans le respect des règles de sécurité et au regard des capacités de stockage et de manutention.

#### III. Mobiliser des locaux hors établissements scolaires

À l'extérieur de l'école ou de l'EPL, rechercher, en liaison avec les collectivités territoriales, des lieux adaptés à l'enseignement même si ce n'est pas leur fonction première. Habilités à recevoir du public, ils peuvent servir à l'enseignement de groupes classe entiers (ou fractionnés). Leur nature peut être diverse : gymnase, salle des fêtes, salle polyvalente, bibliothèque, théâtre, musée, cinéma, etc.

Au sein et à l'extérieur de l'école ou de l'EPLE, les espaces de plein air peuvent enfin constituer des lieux d'enseignement à part entière : cour de récréation, terrain de sport, stade, parc, jardin public, forêt, etc. Cette possibilité, offrant des avantages sanitaires (réduction du risque de contagion par aérosol), peut présenter aussi un intérêt pédagogique à envisager dans la durée dans le projet d'école ou d'établissement. Un équipement spécifique léger peut alors d'autant plus se justifier (support « ni table ni chaise » pour les élèves, tableau mobile et léger, etc.).



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Fiche 1.3**

### **Quelles modalités d'organisation pédagogique ? Comment articuler les différents temps ?**

#### **Un temps de cours en présentiel pour tous les élèves**

**Rappel du principe : tous les élèves doivent avoir accès à des cours en présentiel chaque semaine, même si cette période en présentiel peut ne pas forcément correspondre à l'ensemble du temps scolaire. Les élèves scolarisés en CP et CE1 dédoublés en éducation prioritaire devront impérativement être scolarisés à temps plein.**

En fonction de la configuration des locaux et une fois conduit l'examen des trois « cercles » mobilisables (salles de classe / autres locaux scolaires / autres locaux), il pourra être nécessaire de constituer des groupes ne regroupant pas la totalité des élèves.

Dans cette hypothèse, les groupes alternent soit à la journée (voire regroupement deux jours), soit à la demi-journée à la condition de « garantir » un accueil physique sur l'autre demi-journée (au risque sinon de multiplier les déplacements, de ne pas être adapté à l'organisation des transports scolaires existants et d'être un facteur de complexité pour les parents). En fonction de l'âge et du cadre d'apprentissage proposé (enseignement professionnel, enseignement général), les modalités doivent être adaptées pour limiter le temps entre deux périodes d'accueil physique au sein de l'école ou de l'établissement pour chaque élève.

### Exemples d'emplois du temps

L'idée n'est en aucun cas de proposer des emplois du temps types répondant à l'ensemble des situations envisageables, mais de présenter des possibilités.

- *École maternelle sur deux groupes (si ce schéma est rendu absolument nécessaire)*  
Alternance un jour sur deux ou deux jours sur quatre.
- *École maternelle sur trois groupes (si ce schéma est rendu absolument nécessaire)*

|                                  | lundi                                 | mardi                                 | mercredi       | jeudi                                 | vendredi                              |
|----------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Professeur</b>                | École                                 | École                                 | Matin : École  | École                                 | École                                 |
| <b>Groupe 1</b><br>8 à 10 élèves | Matin : École<br>Après-midi : maison  | Matin : maison<br>Après-midi : maison | Matin : École  | Matin : maison<br>Après-midi : maison | Matin : maison<br>Après-midi : école  |
| <b>Groupe 2</b><br>8 à 10 élèves | Matin : maison<br>Après-midi : école  | Matin : école<br>Après-midi : maison  | Matin : maison | Matin : maison<br>Après-midi : école  | Matin : maison<br>Après-midi : maison |
| <b>Groupe 3</b><br>8 à 10 élèves | Matin : maison<br>Après-midi : maison | Matin : maison<br>Après-midi : école  | Matin : maison | Matin : École<br>Après-midi : maison  | Matin : École<br>Après-midi : maison  |

- *École élémentaire*

|                                   | lundi  | mardi  | mercredi   | jeudi  | vendredi   |
|-----------------------------------|--|--|--|--|--|
| <b>Professeur</b>                 | École  | École  | École  | École  | École  |
| <b>Groupe 1</b><br>10 à 15 élèves | École<br>Journée entière   | École à la maison<br>Plan de travail<br>+ Possibilité de suivre la classe à distance | École<br>(Ou école à la maison 1 semaine sur 2)                      | École<br>Journée entière   | École à la maison<br>Plan de travail<br>+ Possibilité de suivre la classe à distance |
| <b>Groupe 2</b><br>10 à 15 élèves | École à la maison<br>Plan de travail<br>+ Possibilité de suivre la classe à distance | École<br>Journée entière   | École à la maison avec plan de travail<br>(Ou école 1 semaine sur 2) | École à la maison<br>Plan de travail<br>+ Possibilité de suivre la classe à distance | École journée entière  |

- Lycée

Pour le lycée, il ne s'agit pas vraiment d'un emploi du temps, mais plutôt d'une « Proposition de cycle d'alternance ». Le mode de fonctionnement décrit (schéma ci-dessous) peut également être dupliqué au niveau du collège.

### Organisation des ½ groupes classes en alternance avec 5 jours consécutifs de présence (à cheval sur 2 semaines)

- Permet que tous les élèves bénéficient d'au moins un cours en EDS pendant leurs temps de présence dans l'établissement (volumes horaires conséquents en EDS).
- Chaque classe divisée en 2 groupes sur une période de deux semaines avec présence d'un même groupe sur 5 jours ouvrés consécutifs – (meilleur suivi de la progression de chaque élève qu'une alternance plus courte)
- Permet que les élèves ne passent pas une semaine complète sans aller dans leur établissement (lien physique régulier avec le lycée).

### Mode de fonctionnement de l'établissement sur un mois de cours

| Semaine 1 |          |          |          |          | Semaine 2 |          |          |          |          |
|-----------|----------|----------|----------|----------|-----------|----------|----------|----------|----------|
| Lundi     | Mardi    | Mercredi | Jeudi    | Vendredi | Lundi     | Mardi    | Mercredi | Jeudi    | Vendredi |
| Groupe A  | Groupe A | Groupe A | Groupe B | Groupe B | Groupe B  | Groupe B | Groupe B | Groupe A | Groupe A |
| Semaine 3 |          |          |          |          | Semaine 4 |          |          |          |          |
| Lundi     | Mardi    | Mercredi | Jeudi    | Vendredi | Lundi     | Mardi    | Mercredi | Jeudi    | Vendredi |
| Groupe A  | Groupe A | Groupe A | Groupe B | Groupe B | Groupe B  | Groupe B | Groupe B | Groupe A | Groupe A |

professeur en présentiel peut être articulé avec d'autres temps complémentaires. Cette articulation présentiel/distanciel est à travailler localement, en fonction des possibilités.

En fonction des situations locales, et plus particulièrement dans le second degré, il pourrait être envisagé de s'affranchir du raisonnement par classe / division, et de prévoir par exemple qu'un enseignant prenne en charge l'enseignement en distanciel sur une discipline donnée, potentiellement avec des effectifs plus importants que ceux d'une division.

Les temps hors temps d'enseignement en présentiel peuvent être les suivants, à structurer et à articuler en fonction des possibilités locales :

1. Temps hors classe en établissement, avec accompagnement éducatif au sens large (devoirs faits, étude surveillée...).
  - Pour les élèves
    - Préparation à l'organisation de leur travail dans le cadre spécifique de l'alternance entre les différentes modalités de travail (en classe, hors la classe, en présentiel, en distanciel le cas échéant)
    - Suivi du travail hors temps de classe assuré par des enseignants ou des membres de l'équipe pédagogique (AED, professeurs documentalistes et/ou des remplaçants)

- Intégration de temps de travail dans l'emploi du temps de l'élève en tenant compte des contraintes locales (restauration, transports scolaires ...)
  - Pour les personnels
    - Suivi du travail des élèves hors temps de classe assuré par des enseignants volontaires en HSE ou en complément de service, et/ ou par des AED ou des professeurs documentalistes et/ou des remplaçants.
    - Intégration de ce suivi dans les emplois du temps des enseignants (si emplois du temps stabilisés dès la rentrée pour l'année scolaire ; permet une programmation)
    - Participation des enseignants et des personnels impliqués (AED, ...) à des ateliers thématiques, organisés en fonction de leur disponibilité et de celle des locaux (préparation des élèves à l'organisation de leur travail dans le cadre spécifique de l'alternance, identification des besoins des élèves et préparation des réponses pédagogiques à y apporter)
    - Périodes de concertations intra- et inter-établissements à planifier par les équipes de direction.
2. Retransmission du cours en direct, lorsque les conditions le permettent :
- *Salle de classe équipée d'un dispositif de captation audio/vidéo et débit suffisant au niveau de l'école / de l'EPLE.*
  - *Modalités de suivi : soit à la maison, si l'équipement individuel des élèves le permet, soit en étude (en fonction des possibilités offertes par les locaux).*
3. Continuité pédagogique à distance (fiches 1.4 et 1.5), s'appuyant sur des séquences numériques existantes - notamment sur le service de classes virtuelles du CNED, utilisé par plus de 60% des professeurs de mars à mai 2020 et qui sera amélioré pour tenir compte des retours d'expériences - ou initiés par le professeur, ou sur des documents physiques
4. Temps hors classe pris en charge par les collectivités dans le cadre de 2S2C  
 Le cadre retenu serait le même que celui qui a prévalu pour la période allant du 11 mai à début juillet 2020. La convention type élaborée dans ce cadre s'appliquerait dans toutes ses composantes et pourrait de nouveau être utilisée : conditions de mise en œuvre, modalités financières sur la base forfaitaire de 110 euros par jour et par groupe de 15 élèves accueillis. Le vademecum 2S2C rappelle le cadre dans lequel s'inscrit ce dispositif et fournit des exemples de mise en œuvre et de bonnes pratiques.





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Fiche 1.4**

### **Sur quel accompagnement s'appuyer pour mettre en œuvre la continuité pédagogique ?**

La continuité pédagogique à distance doit permettre de maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs, en s'appuyant sur les différents temps de travail de l'élève, avec son professeur, en lien avec un autre référent ou en autonomie.

#### **1. Chaîne d'organisation**

##### a. Le premier degré

- Les directeurs d'école, avec l'appui de l'IEN, coordonnent le travail des professeurs des écoles afin d'offrir aux familles une cohérence dans les apprentissages et dans les outils utilisés.
- Les IEN font un point hebdomadaire avec les directeurs d'école (cela peut être fait par roulement), avec une attention particulière aux REP et REP+.
- Les Inspecteurs d'académie font un point hebdomadaire avec les IEN.
- Les inspecteurs généraux de la Mission Premier Degré (MEP) en charge du suivi de l'académie sont en contact régulier avec les DASEN de cette académie. Ils identifient avec eux les points sur lesquels l'information doit remonter chaque semaine.

##### b. Le second degré

- Les équipes de direction, avec l'aide des professeurs principaux et des coordonnateurs des disciplines, organisent le travail des professeurs afin d'offrir aux familles une cohérence dans les apprentissages et dans les outils utilisés.
- Les IA-IPR et IEN ET-EG sont en contact régulier avec les chefs d'établissement. Les doyens des IPR et des IEN ET-EG répartissent les établissements entre les inspecteurs de manière à ce que les chefs d'établissement n'aient qu'un interlocuteur identifié.

- Les inspecteurs généraux en charge du suivi de la discipline dans l'académie sont en contact régulier avec les IPR et IEN ET-EG de la discipline dans cette académie. Ils identifient avec eux les points sur lesquels l'information doit remonter chaque semaine.

c. Dans les académies

Chaque école, collège et lycée peut prendre l'attache de la cellule académique continuité pédagogique.

Les cellules académiques continuité pédagogique peuvent à leur tour contacter la cellule nationale continuité pédagogique, tenue par la DGESCO et la DNE avec le soutien de l'IG, au **01 55 55 15 15**.

**Les académies constitueront un pool d'équipements informatiques mobiles homogènes** (mêmes ordinateurs, mêmes applications, mêmes ressources disponibles) qui sera conservé dans un lieu central et configuré pour être déployé rapidement sur un territoire donné. En fonction du contexte, il s'agira de :

- prêter aux élèves et aux professeurs, ainsi qu'aux personnels de direction, l'équipement informatique nécessaire à la mise en place d'un enseignement à distance et à la gestion administrative (en prévoyant la nécessaire sécurisation des accès à distance), dans le cas où tous les élèves et les personnels seraient empêchés ;
- Prêter aux élèves empêchés et implanter dans l'école/l'EPL le matériel nécessaire pour hybrider l'enseignement, dans le cas où seulement une partie des élèves d'une même structure serait empêchée.

Le matériel déployé embarquera des applications et des solutions numériques dont l'uniformité faciliterait l'accès à des ressources et à des fonctionnalités identiques pour tous les élèves et pour les professeurs.

## 2. Quelques éléments de cadrage

Les travaux donnés dans le cadre de l'enseignement à distance devront rester proportionnés dans le contenu et le temps à y consacrer, en tenant compte notamment:

- de la capacité d'autonomie de l'élève durant le travail à domicile en dehors des dispositifs numériques particuliers qui pourraient être mis en place ;
- des différences de contexte qui peuvent impacter le travail à domicile (contexte familial, disponibilité variable du matériel et des connexions numériques, etc...) ;
- du fait que plusieurs enseignants sont susceptibles de distribuer du travail à domicile aux élèves; une coordination entre eux sera indispensable.

Un dispositif spécifique d'enseignement à distance doit être imaginé pour les élèves pour lesquels l'enseignement à distance à domicile est totalement ou partiellement impossible via les canaux numériques.

Concrètement, ces élèves peuvent être accueillis en présentiel, lorsque cela est possible. Si aucune solution ne peut être trouvée au sein de l'établissement, il est proposé de rechercher d'autres lieux équipés d'ordinateurs qui peuvent être disponibles à certains moments de la journée pour permettre à ceux qui n'ont pas la possibilité de suivre les enseignements à distance à la maison de les suivre dans ces lieux.

Des salles en « libre service » pourraient ainsi être mise à disposition, sous la responsabilité d'un adulte, et après inscription /signalement préalable des élèves.

## Fiche 1.5

# Sur quels outils et sur quelles ressources s'appuyer ?

### 1. Contenu

La continuité pédagogique à distance peut s'appuyer sur différents outils :

- Le dispositif « Ma Classe à la maison », du CNED, qui permet la tenue de classes virtuelles ;
- Les ENT ;
- Le recours aux outils produits en lien avec France Télévision dans le cadre de l'opération nation apprenante et mis en ligne sur le site Lumni.

Les ressources proposées par Eduscol sont rappelées en annexe.

Ma classe à la maison

- **primaire** (de la grande section de maternelle au CM2) sur le site [Ecole.cned.fr](http://Ecole.cned.fr)
- **collège** (de la 6e à la 3e et SEGPA) sur le site [College.cned.fr](http://College.cned.fr)
- **lycée** (voies générale et technologique rénovées et bac pro) sur le site [Lycee.cned.fr](http://Lycee.cned.fr) avec les cours de spécialités suivants pour les classes de premières générales : mathématiques / numérique et sciences informatiques / espagnol / italien / allemand/ anglais / latin / grec / histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques / sciences économiques et sociale / humanité-littérature-philosophie / sciences de la vie et de la terre / physique-chimie / arts plastiques

Dans le cadre de l'**opération « Nation apprenante »**, France Télévision a diffusé un magazine éducatif quotidien « **La Maison Lumni** », pour accompagner les élèves dans leur scolarité. La « Maison Lumni » se révèle être non seulement un outil pédagogique sur lequel les professeurs peuvent s'appuyer avec confiance, mais également un support d'apprentissage ergonomique et accessible aux élèves ainsi qu'aux familles. Les cours Lumni, les supports pédagogiques et les documents de prolongement sont conçus par des professeurs de l'éducation nationale encadrés par l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Particulièrement en début d'année, les vidéos de cours proposées offrent un outil pratique et immédiat pour permettre la révision ou la consolidation d'éléments du programme du niveau de classe précédent. Elles permettent en particulier de retravailler les items échoués aux évaluations nationales.

Pour aller plus loin

Le site Lumni : [www.lumni.fr](http://www.lumni.fr)

Les cours Lumni et ressources sur le site éducol : <https://eduscol.education.fr/cid150759/les->

[cours-lumni.html](#)

Trois fiches (école primaire, collège et lycée) pour s'approprier les cours Lumni sont disponibles sur les pages éducol.

### **Continuité pédagogique et formation**

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, l'opérateur Réseau Canopé et les académies proposent une offre de formation riche et accessible pour hybrider son enseignement et réfléchir aux conséquences concrètes de l'articulation entre distanciel et présentiel.

L'enseignement hybride, qu'est-ce que c'est ? voir la fiche annexe

Les délégations académiques au numérique éducatif et les services académiques de la formation se tiennent à la disposition des professeurs et des chefs d'établissement pour les accompagner dans l'éducation au numérique et par le numérique.

Réseau Canopé propose une offre spécifique sur le portail CanoTech, avec des formations destinées aux professeurs dans le cadre de la continuité pédagogique : [www.reseau-canope.fr/canotech.html](http://www.reseau-canope.fr/canotech.html)

## **2. Modalités de mise en œuvre**

- Prise en compte de la dimension « équipement des familles » :
  - La remise aux élèves en situation de « déconnexion » faute d'équipements de matériels informatiques peut être organisée, sur initiative locale. En fonction des situations et en accompagnement des familles les plus en difficultés, la mobilisation des fonds sociaux peut être envisagée.
  - La transmission de devoirs par courrier physique, le cas échéant dans le cadre d'un marché passé au niveau national avec Docaposte, peut également constituer une solution.
  - Prise en compte de la dimension « équipement des personnels enseignants » :
    - i. Nécessité pour les enseignants de disposer d'une adresse mail valide
    - ii. Dans toute la mesure du possible, mise à disposition au sein de l'école ou de l'établissement de matériels informatiques nécessaires pour l'enseignement à distance.

## **Annexe : les ressources proposées par Eduscol**

L'accueil de la rubrique [Continuité pédagogique](#) donne accès à des ressources pour le premier degré, pour les disciplines, pour les élèves à besoins particuliers, pour les élèves allophones et pour l'accompagnement à l'orientation. Des ressources numériques y sont également présentées : Cned, Canopé, éduthèque, BRNE...

On y retrouve également les cours Lumni et le dispositif Devoir à la maison.

S'agissant de la voie professionnelle, on pourra consulter sur la page [transformer le lycée professionnel](#) les vademecums dédiés à la construction des parcours en voie professionnelle

## L'enseignement hybride

### 1. Point conceptuel

L'enseignement hybride se caractérise par « une combinaison ouverte d'activités d'apprentissage offertes **en présence**, en temps réel **et à distance**, **en mode synchrone ou asynchrone** » (APOP, 2012). Sa mise en œuvre nécessite de s'interroger sur les spécificités de chacun d'eux afin de choisir les modalités les plus adaptées aux objectifs d'apprentissage visés, d'organiser et de planifier le travail de chacun en prenant en compte les contraintes de chaque modalité. La plateforme Edubase, mise en œuvre par la DNE, recense les scénarios pédagogiques numériques valorisés par les académies, en lien avec les programmes (<https://edubase.eduscol.education.fr/>).

#### **Les fondamentaux de l'enseignement hybride**

Capsule vidéo réalisée par Céline Brindeau, IEN ET-EG de l'académie de Limoges, qui présente les fondamentaux de l'enseignement hybride : <https://vimeo.com/416686536>

### 2. Ce qui change avec l'enseignement hybride

La crise sanitaire liée au COVID 19 puis le déconfinement progressif ont imposé des modes d'enseignement qui interrogent les rythmes, les lieux, réels ou virtuels, et les temps d'apprentissage. Ils obligent à une plus grande complémentarité des acteurs, notamment **l'intégration des parents**. Le président du Conseil scientifique de l'Éducation nationale, Stanislas Dehaene, fait le constat suivant : "L'avantage du confinement est qu'il a effacé la barrière entre les familles et l'école. On a créé du lien et les familles ont vu ce qu'était enseigner, quel rôle elles pouvaient jouer. Notre idée serait que les enseignants et les familles partagent les mêmes outils."

Néanmoins, il existe de fortes disparités entre les familles. Toutes ne sont pas armées pour accompagner leurs enfants (barrière de la langue, niveau d'étude, vécu scolaire...). Mettre en place un enseignement hybride nécessite de s'interroger sur l'accueil des élèves victimes de la **fracture numérique, sociale ou d'équipement**, et de concevoir des dispositifs qui s'adaptent aux problématiques spécifiques des élèves. Le retour progressif en classe montre que nombreux sont les élèves issus de familles défavorisées qui n'ont pas repris le chemin de l'école, avec un risque très grand d'aggraver les taux de décrochage scolaire.

Cette crise constitue par ailleurs une opportunité pour interroger la classe en tant qu'espace physique et conforter l'enseignant dans son rôle de chef d'orchestre. Elle questionne ce qu'est apprendre et enseigner au XXIème siècle. **La désynchronisation est au cœur de cette transformation.**

Il s'agit :

- pour le chef d'établissement, d'organiser différemment les espaces-temps, les outils, les modalités de communication, les instances, les groupes classes... ;
- pour l'enseignant, de penser d'autres scénarisations de son enseignement, d'adopter de nouvelles postures (en particulier d'accompagnateur et tuteur) et de nouvelles modalités d'évaluation ;
- pour l'élève, de réorganiser ses temps d'apprentissages et son rapport à l'autre ;

- pour l'institution, d'accompagner ces évolutions en fournissant les ressources et dispositifs de formations pertinents, ainsi que les équipements et infrastructures en lien avec les partenaires, dont les collectivités ;
- pour l'ensemble des acteurs, de mettre en place de nouvelles formes de travail, d'entraide, d'accompagnement à distance.

Dans le même temps, ces évolutions nécessitent d'explicitier aux élèves et à leurs familles ce que c'est qu'apprendre et travailler en dehors des contraintes quotidiennes de la scolarisation.

### 3. Les avantages de l'enseignement hybride

Les principaux avantages de l'enseignement hybride sont :

- la possibilité de s'affranchir des contraintes de temps et de lieux,
- la diversification des supports qui permet de prendre en compte tous les types d'élèves et d'individualiser les contenus et les activités,
- l'implication des élèves souvent plus actifs du fait des activités proposées à distance,
- une amélioration de l'ancrage mémoriel grâce à la diversité des activités proposées,
- un renouvellement de l'évaluation (droit à l'erreur).

### 4. Points de vigilance

- Pour les élèves

Mettre en place un enseignement hybride nécessite de faciliter l'accès aux outils numériques afin d'éviter la **fracture numérique**. Dans le premier degré, il est préférable de privilégier l'équipement des familles, l'élève ayant encore une autonomie limitée et besoin d'être accompagné dans ses usages du numérique afin d'acquérir les compétences nécessaires pour un usage éclairé et responsable.

En collège et en lycée, le **choix de l'équipement** doit prendre en compte, en fonction de l'âge, le poids, la solidité, les fonctionnalités selon les activités souhaitées. Il est indispensable d'intégrer dans les choix la question de la connectivité mais aussi les accessoires indispensables (micro casque pour permettre de travailler les compétences orales, clavier pour accroître les possibilités d'usages d'une tablette, configuration pour les logiciels professionnels...).

Une réflexion doit être menée sur la **circulation éventuelle** de l'équipement entre le domicile et la classe. Il convient alors de veiller à son intégration dans l'environnement numérique de l'établissement (compatibilité, sécurité, filtrage...). Par ailleurs, en dépit du faible succès de l'AAP BYOD, une réflexion concernant cet équipement individuel est à envisager de nouveau tout comme la place des téléphones portables dans les pratiques de classe en présentiel et à distance.

La diversité des équipements nécessite de veiller à l'**interopérabilité** de ces équipements avec les systèmes d'accès au réseau internet et aux ressources. Des configurations minimales doivent être indiquées aux familles. Théoriquement, l'appropriation des équipements est simplifiée par le fait qu'il s'agit des équipements personnels des élèves mais l'assistance peut être plus complexe en cas de difficultés, l'enseignant ne maîtrisant pas nécessairement tous les environnements. Par ailleurs, une réflexion doit être menée au sein de l'équipe pédagogique afin que les outils utilisés par les enseignants, en particulier dans le second degré, soient identiques pour faciliter leur appropriation par les élèves et les familles.

Le degré d'**autonomie** des élèves selon leur âge est déterminant quant aux choix des outils et des modalités de travail (présence/distance ; synchrones/asynchrones). Les élèves du premier degré ont besoin d'un accompagnement plus important. Il convient également de veiller à l'accessibilité des équipements et des ressources afin de permettre à tous les élèves de pouvoir suivre leur scolarité à distance. Une attention particulière doit être portée aux élèves des lycées professionnels qui utilisent de nombreux logiciels exigeants en termes de capacités du matériel, ce qui augmente le coût pour les élèves.

L'introduction d'un enseignement hybride questionne l'une des missions essentielles de l'école, à savoir l'apprentissage du **vivre ensemble**. Il est indispensable que la partie qui se déroule en

présentiel favorise les interactions et que le dispositif global contribue à développer la coopération et la co-construction. Les compétences orales doivent également être prises en compte. Il convient de **soutenir fortement l'engagement** et la motivation des élèves, les risques de décrochage étant encore plus importants dans le cas d'un enseignement à distance.

➤ Pour le chef d'établissement, le directeur et l'IEN

Pour accompagner la mise en œuvre d'un enseignement hybride, il est nécessaire de se poser des questions **de manière systémique**, avec des réponses qui pourront varier selon les contextes locaux :

- Caractéristiques du public pour identifier sa **maturité numérique** et les risques de fracture ;
- **Organisation des enseignements** au regard des contraintes et des enjeux de poursuites des apprentissages :
  - Comment articuler le temps en EPLE et le temps de travail à la maison ? Selon quel emploi du temps ?
  - Quels enseignements doivent être favorisés en EPLE ? A domicile ?
  - La constitution des groupes d'élèves ;
  - Rôle des enseignants en présentiel, à distance ?
  - Modalités d'évaluation ;
  - Coordination globale, rôle et fonctionnalités du cahier de textes.
  -
- **Rédaction d'un projet d'établissement intégrant les modalités de concertation et de travail des enseignants** (à distance, en présentiel) ainsi que l'implication de la Vie scolaire et du professeur documentaliste ;
- **Environnement numérique** en lien avec les collectivités, la DANE et la DSI, prenant en compte les procédures d'assistance et de maintenance ; Choix de ressources et services en conformité avec le RGPD ; Modalités d'accompagnement (partage d'informations, mutualisation, personnes ressources, plan de formation, missions du référent numérique).

➤ Pour les enseignants

Mettre en place un enseignement à distance nécessite de disposer du matériel adéquat. Une réflexion doit être menée sur le financement de cet équipement par le ministère (aide, mise à disposition).

Il est indispensable également de **s'adapter au degré d'autonomie des élèves**, de penser la place de l'élève (auditeur ? Participant ? Pair ? Concepteur ?), de différencier les contenus et les activités, de mettre à disposition des contenus adaptés, de favoriser leur appropriation, de soutenir les apprentissages, de maintenir l'engagement, d'évaluer régulièrement l'impact des choix pédagogiques sur la qualité des apprentissages.

L'introduction de temps d'enseignement à distance nécessite que les enseignants repensent la scénarisation de leurs cours, explicitent davantage les attendus, rompent avec les habitudes prises. Cette évolution les fragilise mais favorise aussi la prise en compte de besoins exprimés depuis longtemps. Elle nécessite **un accompagnement fort et long à travers des modules de formation, mais surtout en proximité (en privilégiant les formations d'initiative locale)**. Le rôle des enseignants référents pour les usages numériques du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés est essentiel pour accompagner cette transformation et nécessite qu'une réflexion soit menée sur leur statut et leur disponibilité afin de permettre cet accompagnement de pair à pair, prenant en compte l'environnement numérique local.

**Les conditions de réussite :**

- On peut se « reconnaître » à distance si l'on se « connaît » par ailleurs : une relation peut se poursuivre à distance si une forte proximité et une grande confiance ont été scellées en amont ;



- Construire simultanément les temps en présentiel et à distance afin de garantir une articulation pertinente ;
- L'instauration de rituels (comme en présentiel) ;
- Soutenir les élèves (tutorat) pendant les cours à distance et veiller à la clarté des consignes, en particulier pour le 1<sup>er</sup> degré afin de permettre aux parents d'accompagner leur enfant ;
- La nécessité de prendre en compte la capacité "d'apprenance" et l'autonomie des élèves dans un tel contexte ;
- Accompagner les élèves sur les plans non seulement cognitif mais aussi socio affectif, motivationnel et métacognitif ;
- La prise en compte des nouveaux apprentissages non formels ou expérientiels.

## LUMNI : des ressources pédagogiques au service la reprise en classe à l'école primaire

### 1. Présentation

Dans le cadre du dispositif « Nation Apprenante », France Télévision diffuse un magazine éducatif quotidien « La Maison Lumni », pour accompagner les élèves dans leur scolarité. La « Maison Lumni » se révèle être non seulement un outil pédagogique sur lequel les enseignants peuvent s'appuyer avec confiance mais également un support d'apprentissage ergonomique et accessible aux élèves ainsi qu'aux familles.

Particulièrement en début d'année, les vidéos de cours proposées offrent un outil pratique et immédiat pour permettre la révision ou la consolidation d'éléments du programme du niveau de classe précédent. Elles permettent de retravailler les items échoués aux évaluations nationales.

La « Maison Lumni – les cours » (<https://www.lumni.fr/primaire>) accompagne les élèves et les familles dans le cadre de la continuité pédagogique en présentant chaque jour un module de mathématiques et de français par niveau de classe (du CP au CM2). D'autres enseignements ont complété cette offre pour les cycles 2 et 3 en anglais, sciences et technologie, histoire géographie et en arts. L'ensemble des cours, les supports pédagogiques et les documents de prolongements (exercices et activités pédagogiques complémentaires) sont conçus et présentés par des professeurs titulaires de l'éducation nationale en lien avec l'inspection générale. Ces ressources sont mises à disposition des enseignants sur le site éducol :

<https://eduscol.education.fr/cid150759/les-cours-lumni.html>

### 2. Contenu des ressources pour les enseignements du primaire

Les cours proposés sont conformes et adaptés aux préconisations institutionnelles. Ils s'organisent selon un schéma défini et systématique - un module de 30 minutes en français comme en mathématiques, décomposé ainsi :

|          |                 |  |  |
|----------|-----------------|--|--|
| français | CP/ CE1         | Le code (décodage par l'entrée grapho-phonémique)<br>Lecture (compréhension)<br>Geste graphique/écriture (encodage)<br>Étude de la langue (grammaire, vocabulaire, orthographe, conjugaison...)<br>Lecture fluence | Le contenu des séances s'appuie sur les préconisations des guides « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » et « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1 ». |
|          | CE2/CM1/C<br>M2 | Le code<br>Lecture compréhension<br>Étude de la langue (grammaire, vocabulaire, orthographe, conjugaison)<br>Écriture/Production d'écrit   |  |

|               |                  |  |  |
|---------------|------------------|--|--|
| Mathématiques | tous les niveaux | Calcul mental<br>Numération<br>Grandeurs et mesures ou géométrie<br>Résolution de problème | Le contenu s'appuie sur le rapport Villani-Torossian |
|---------------|------------------|--|--|

### 3. Un outil de formation pour les enseignants

Le dispositif propose des stratégies pédagogiques et didactiques fondées sur un enseignement explicite, dispensé par des enseignants expérimentés.

- Les séquences pédagogiques proposées s'appuient sur une conception didactique fine et organisée visant à **donner du sens aux situations d'apprentissage** des élèves :
  - tissage (retour sur les apprentissages effectués, rappel des notions et stratégies à mettre en œuvre)
  - définition claire des objectifs et attendus (titre de la séquence, ordre de la séance dans la séquence, anticipation du cours suivant...)
  - des supports adaptés aux objectifs et au niveau des élèves
- L'enseignement dispensé donne à voir de bonnes pratiques et **de nombreux gestes professionnels adaptés** malgré le contexte virtuel des séances :
  - des explications claires et adaptées
  - des consignes claires et explicites
  - une gestion du temps réfléchie et rythmée
  - des sollicitations et des encouragements fréquents pour créer un climat de confiance et de travail
  - une gestuelle adaptée et un langage corporel signifiant
  - le regard et la prise en compte des élèves en s'adressant directement à eux de manière collective et individuelle
  - des incitations à dire, à répéter et à faire

### 4. Un outil au service de la différenciation pédagogique

La banque de données disponible sur Éduscol pour chaque niveau de classe offre également aux enseignants un outil solide de différenciation pédagogique.

- pour retravailler une notion non acquise : L'enseignant peut proposer à des élèves, au sein de la classe, seuls, en petit groupe, en autonomie ou dans le cadre d'un tutorat entre pairs, de visionner des cours LUMNI, L'enseignant peut également conseiller aux familles le visionnage d'émissions spécifiques adaptées aux difficultés rencontrées par leur enfant ;
- pour aller plus loin dans le programme : l'enseignant peut s'appuyer sur les documents de prolongements ou sur les vidéos de niveau supérieur pour prendre en compte les élèves plus avancés
- pour les élèves à besoins éducatifs particuliers : les cours LUMNI offrent un accompagnement et un soutien aux familles pour le suivi de la scolarité de leur enfant.

### 5. Un outil pour la mise en œuvre de la classe inversée

Les émissions proposées sur « La Maison Lumni » se prêtent à la mise en place d'une classe inversée à condition de procéder à certains aménagements permettant aux élèves d'en exploiter la plus-value :

- Identifier les contenus accessibles en amont et en aval de la classe
- Prévoir des documents d'accompagnement (pour les familles et les élèves)
- Prévoir des supports d'exploitation didactisés (grille d'écoute, exercices)
- Prévoir une alternance entre les modalités de travail en classe et à distance

Nous proposons d'envisager deux modalités de mise en œuvre visant des objectifs différents :

| Visionnage en amont  | Visionnage en aval   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- anticiper sur les apprentissages à venir en demandant aux élèves de visionner des séances avant la classe</li><li>- mettre en place un accompagnement individualisé</li><li>- favoriser la différenciation, encourager la coopération sur la base d'un tutorat entre élèves.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- réactiver les éléments de la séance pour préparer les élèves aux activités d'apprentissage qui seront faites en classe</li><li>- établir la continuité avec le travail déjà réalisé en classe</li><li>- favoriser la lisibilité pour les parents</li></ul> |